

adopté

SÉNAT

le 20 décembre 1967

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1967-1968

---

**PROJET DE LOI**

*autorisant l'approbation de l'Accord relatif aux questions douanières et fiscales soulevées par l'exploitation du tunnel routier sous le Mont-Blanc.*

(Texte définitif.)

---

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture, dont la teneur suit :*

Article unique.

Est autorisée l'approbation de l'Accord relatif aux questions douanières et fiscales soulevées par

---

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3<sup>e</sup> législ.) : 421, 507 et in-8° 80.

Sénat : 38 et 63 (1967-1968).

l'exploitation du tunnel routier sous le Mont-Blanc,  
dont le texte est annexé à la présente loi.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le  
20 décembre 1967.

*Le Président,*

*Signé :* Gaston MONNERVILLE.

---

**Nota.** — Voir le document annexé au numéro 421 (Assemblée Nationale, 3<sup>e</sup> législature).